



**CREDIT
COOPERATIF**

UNE AUTRE BANQUE EST POSSIBLE

SPECTACLE VIVANT EN PISTE POUR LA DÉCARBONATION



LIVRE BLANC 2024

ÉDITORIAL

Si la culture trace des sillons profonds dans la glaise de la civilisation humaine, elle ne saurait pour autant marquer d'une empreinte indélébile l'écosystème qui la permet. La prise de conscience fut tardive, mais elle irrigue à présent bien des initiatives, dont ce livre blanc, illustration du partenariat fécond entre le Festival d'Avignon et le Crédit Coopératif, rend compte de façon aussi illustrée que possible.

Comme toute activité humaine, le spectacle vivant agence des ressources en vue de produire un effet dynamique – en l'occurrence sur des spectateurs, mais aussi plus largement sur l'ensemble des parties prenantes à l'activité de création. Ce faisant, même s'il n'a pas de finalité économique, il génère des interactions qui le sont, et dont l'impact n'est pas neutre sur l'environnement.

C'est pourquoi il faut saluer ceux qui intègrent cet impact dans leur métier de créateur : énergie, matériaux, mobilité... Les thématiques sont nombreuses et les moyens d'action variés. De la rénovation des bâtiments à la conception scénographique, de l'aménagement des espaces de convivialité à l'éclairage : c'est à une analyse transversale que nous sommes conviés.

Coopérer prend ici tout son sens. Le principe d'action du Crédit Coopératif depuis 130 ans rejoint puissamment les entreprises décrites ici, car personne ne doit se trouver seul face à la transition écologique. Coopérons pour agencer nos savoirs, talents et habiletés pour maîtriser notre impact tout en préservant la joie de créer. À ces conditions, le spectacle vivant continuera pleinement d'être le spectacle du vivant.

Tiago Rodrigues¹ & Jérôme Saddier²

¹ Dramaturge, metteur en scène et comédien portugais, Tiago Rodrigues est directeur du Festival d'Avignon.

² Jérôme Saddier est président du Crédit Coopératif.

PRÉAMBULE

Agir avec les associations et entreprises culturelles pour le rayonnement du secteur, c'est là une mission centrale du Crédit Coopératif. Engagée depuis plus de 40 ans aux côtés des acteurs de la culture, notre banque a noué un lien privilégié avec ses différentes filières : spectacle vivant, cinéma, arts visuels, livre, musique enregistrée, jeu vidéo et patrimoine. À ce jour, nous comptons plus de 8 000 structures culturelles parmi nos clients.

Aujourd'hui, devant l'urgence climatique, notre volonté est claire : accompagner les entreprises et les associations dans leur transition écologique. Notre pôle d'expertise dédié aux acteurs de l'énergie renouvelable, créé il y a quelques années, en est une preuve tangible. Pour le secteur de la culture, et notamment pour le spectacle vivant³, c'est un enjeu de taille. Le rayonnement de la filière dans les territoires, son développement et sa pérennité sont désormais indissociables de sa décarbonation.

Dans ce contexte, rien de plus cohérent pour le Crédit Coopératif que d'organiser une table ronde sur la décarbonation du spectacle vivant. L'événement a eu lieu le 13 juillet 2023, dans le cadre du Festival d'Avignon.

Six intervenants ont donné toute sa profondeur à cette rencontre. Je tiens donc à remercier :

- **Solweig Barbier**, déléguée générale d'ARVIVA - Arts vivants, Arts durables
- **Chloé Béron**, directrice du Centre international des arts en mouvement (CIAM) ;
- **Pierre Gendronneau**, directeur délégué du Festival d'Avignon ;
- **David Irle, consultant**, éco-conseiller en transition écologique du secteur culturel et co-auteur de l'ouvrage *Décarboner la culture*, PUG, oct. 2021 ;
- **Philippe Luciat-Labry**, administrateur du théâtre des Amandiers et représentant du Syndeac (Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles).
- **Nicolas Marc**, éditeur du magazine *La Scène* et animateur de la table ronde.

De leurs constats, témoignages et expériences est né ce livre blanc. Une publication qui, je l'espère, saura nourrir d'autres structures culturelles dans leur cheminement vers la décarbonation et accélérer leur transition écologique.

Bonne lecture,

Pascal Pouyet*

³ La filière du spectacle vivant rassemble diverses disciplines : théâtre, musique, danse, arts de la rue, cirque, marionnettes, etc.

* Pascal Pouyet, directeur général du Crédit Coopératif

SOMMAIRE

QUELQUES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE	. 04
L'ACCÉLÉRATION DES CRISES ENVIRONNEMENTALES FACE À CES ÉVÉNEMENTS CLIMATIQUES, UNE AUTRE ACCÉLÉRATION : LES RÉPONSES DU POLITIQUE	
LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DU SECTEUR DE LA CULTURE : UN ICEBERG	. 06
L'IMPACT CARBONE AU CENTRE DES PRÉOCCUPATIONS UNE PRISE DE CONSCIENCE PROGRESSIVE DU SECTEUR CULTUREL	
LA DÉCARBONATION DU SPECTACLE VIVANT : LES PREMIERS LEVIERS	. 08
ÉTAT DES LIEUX, BILAN CARBONE : UN POINT DE DÉPART NÉCESSAIRE, MAIS COMPLEXE REPENSER LA MOBILITÉ AUTOUR DU SPECTACLE VIVANT OPTIMISER LES ÉQUIPEMENTS	
LA COOPÉRATION EN AVANT-SCÈNE !	. 12
L'ENGAGEMENT COLLECTIF POUR CHANGER LE MODÈLE LA RENCONTRE AVEC D'AUTRES UNIVERS POUR SENSIBILISER ET AGIR LE DIALOGUE ET L'OUVERTURE POUR AVANCER	
FINANCER LA DÉCARBONATION DE LA FILIÈRE : LES ENJEUX	. 18
DANS CETTE TRANSITION DU SPECTACLE VIVANT, QUEL EST LE RÔLE DE LA BANQUE ?	. 20

PRÉCISION MÉTHODOLOGIQUE

Ce livre blanc a été conçu principalement à partir de la table ronde « *Urgence écologique : la transition de la culture et la culture de la transition* », organisée le 13 juillet 2023 par le Crédit Coopératif dans le cadre de la 77^e édition du Festival d'Avignon, dont la Fondation Crédit Coopératif est mécène principal.

Toutefois, même si les intervenants sont régulièrement cités de façon explicite, cette publication n'est pas une retranscription littérale de l'événement. Les informations et arguments provenant de la table ronde sont donnés :

- soit sous forme de citations littérales entre guillemets ;
- soit paraphrasés dans le texte et suivis du nom de l'intervenant.

QUELQUES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE



L'ACCÉLÉRATION DES CRISES ENVIRONNEMENTALES

Un constat s'impose depuis environ 20 ans : des événements climatiques, autrefois ponctuels, voire inhabituels, sont désormais courants. Un exemple emblématique : les vagues de chaleur⁴ ! La France en a vécu 24 entre 2006 et 2023, contre 22 entre 1947 et... 2005 !⁵. En 2023, entre le 15 et le 24 août, le seuil des 40 °C, tous territoires confondus, a été franchi 49 fois⁶.

En outre, c'est un phénomène météorologique bien connu, la hausse des températures apporte son lot de pluies plus intenses, accompagnées de débordements de cours d'eau ou de submersions des côtes. Selon le GIEC⁷, dans un scénario de réchauffement de la planète à 1,5 °C, le type de précipitations qui se produit aujourd'hui tous les dix ans aura lieu 1,5 fois plus souvent.

Conséquences pour le spectacle vivant ? Outre les annulations de représentations, la filière doit adapter les modalités de son activité à ces événements climatiques. Parallèlement, il s'agit bien sûr d'agir pour atténuer son propre impact et contribuer à limiter la trajectoire du réchauffement.



FACE À CES ÉVÉNEMENTS CLIMATIQUES, UNE AUTRE ACCÉLÉRATION : LES RÉPONSES DU POLITIQUE

Les réglementations nombreuses et évolutives influent, à juste titre, sur le secteur culturel.

Ainsi, la Loi anti-gaspillage pour une économie circulaire, publiée en 2020⁸, s'articule autour de cinq axes : sortir du plastique jetable ; mieux informer les consommateurs ; lutter contre le gaspillage et pour le réemploi solidaire ; agir contre l'obsolescence programmée ; et mieux produire.

Ces axes impliquent des mesures précises et simples pour le spectacle vivant comme l'équipement en fontaines à eau et l'arrêt de tout usage du plastique (bouteilles, emballages, etc.).

Autre réglementation, laquelle exige davantage de changements en profondeur : le dispositif Éco Énergie Tertiaire, autrement appelé « décret Tertiaire », qui impose, entre autres mesures, aux équipements culturels de baisser leur consommation d'énergie de 40 % d'ici 2030.

⁴ Météo France parle de vague de chaleur quand la température moyenne est supérieure ou égale à 25,3 °C pendant 24 heures, et supérieure à 23,4 °C pendant au moins trois jours, et toujours au-dessus de 22,4 °C sur l'ensemble de l'épisode.

⁵ Source : « Intensité, durée, mortalité... On a comparé les canicules qui ont frappé la France depuis 1947 », [francetvinfo.fr](https://www.francetvinfo.fr), 13 juillet 2022.

⁶ Source : Météo France.

⁷ Source : Résumé pour décideurs du Rapport de synthèse du 6^e Rapport d'évaluation du GIEC.

⁸ Loi n°2020-105 du 10 février 2020.

LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DU SECTEUR DE LA CULTURE : UN ICEBERG

" D'une filière à l'autre : jeu vidéo, cinéma, musée, spectacle vivant, etc., les impacts sont différents. " David Irle⁹



C'est l'ensemble du secteur culturel qui est concerné par les principaux enjeux environnementaux, autrement dit : l'empreinte carbone, la gestion de l'eau, le respect de la biodiversité. Parce que la culture est directement connectée à d'autres secteurs d'activité, elle possède un rôle essentiel dans la réduction des gaz à effet de serre (GES).

L'IMPACT CARBONE AU CENTRE DES PRÉOCCUPATIONS

Dans l'empreinte carbone de la culture, l'incidence de la mobilité, et notamment celle des publics, est la plus importante : « *La mobilité des publics représente 66 % des émissions de CO₂ du secteur du spectacle vivant public* », insiste Philippe Luciat-Labry, administrateur du théâtre des Amandiers et représentant du Syndeac.

Par ailleurs, le think tank The Shift Project¹⁰ rappelle ces chiffres : la culture et les loisirs sont la troisième cause de mobilité des Français. Aux habitants de l'Hexagone s'ajoute la moitié des 87 millions de touristes internationaux qui viennent visiter les musées et autres lieux du patrimoine national.

Outre la mobilité, les émissions de GES du secteur culturel proviennent principalement de :

- **l'énergie** (éclairage, climatisation, chauffage), à hauteur d'environ 10 % de l'impact carbone total d'un projet ;
- **l'alimentation**, en particulier carnée, proposée sur place.

QUELQUES EXEMPLES DONNÉS PAR DAVID IRLE DANS SON LIVRE DÉCARBONER LA CULTURE

Le musée du Louvre :

« *Le musée du Louvre fait se déplacer chaque année plus de visiteurs et visiteuses qu'il n'y a d'habitants dans les vingt communes les plus peuplées de France. Son bilan carbone en scope 3^{*} revient à 99 % d'émissions liées aux déplacements de ses visiteurs – environ 4 millions de tonnes de CO₂ (CO₂e).* »

* Scope 3= émissions indirectes autres que celles liées à l'énergie : déplacements, achats, déchets, transports de marchandises, etc.

Le festival de musique Les Vieilles Charrues :

« *Le festival déplace environ 250 000 spectateurs, il génère un impact carbone qui avoisine les 6 000 tonnes de CO₂e. 5 000 sont le fait du déplacement des spectateurs.* »

UNE PRISE DE CONSCIENCE PROGRESSIVE DU SECTEUR CULTUREL

À propos de cette prise de conscience du secteur, David Irle évoque la crise sanitaire de 2020 : « *Tout le secteur culturel était alors à l'arrêt. Un aspect positif à cela, s'il en est : les acteurs de la culture ont eu plus de temps pour mettre en route les chantiers de la transition écologique.* »

Une mise en route qui tardait à venir, notamment pour des questions financières. Ces chantiers lancés dans l'ensemble du secteur remontent alors jusqu'au ministère de la Culture qui conçoit, avec les différentes parties prenantes, une stratégie pour la période 2023-2027. Ajoutons qu'en 2023, ce même Ministère publie un guide de bonnes pratiques, articulé autour de cinq thèmes¹¹ :

- créer autrement : de nouvelles pratiques durables ;
- développer un numérique culturel sobre ;
- inventer l'architecture, les territoires et le paysage de demain ;
- préserver, conserver et sauvegarder pour demain ;

- repenser la mobilité des publics pour une culture toujours accessible.

C'est un fait, depuis quelques années, le secteur culturel est en ordre de marche. Une preuve tangible : la création même, en août 2020, de l'association ARVIVA-Arts vivants, Arts durables, partenaire de la Fondation Crédit Coopératif¹². Autre preuve apportée par Solweig Barbier, déléguée générale de cette même association : quatorze fédérations, organisations professionnelles et syndicats se sont engagés à former entre septembre 2023 et juin 2024 tous les dirigeants de leurs structures aux enjeux de transition écologique. Or, cette formation n'est pas encore obligatoire !

« **DANS LE SECTEUR DU SPECTACLE VIVANT, LE RÉVEIL EST À LA HAUTEUR DE L'URGENCE.** »

Philippe Luciat-Labry, administrateur du théâtre des Amandiers

⁹ David Irle est éco-conseiller en transition écologique du secteur culturel et co-auteur de l'ouvrage Décarboner la culture, PUG, oct. 2021.

¹⁰ The Shift Project, Crise(s), climat : le plan de transformation de l'économie française, chapitre 15 sur la culture par Samuel Valensi, Odile Jacob ed., janvier 2022.

¹¹ Transition écologique de la culture-Guide d'orientation et d'inspiration, décembre 2023.

¹² « L'association ARVIVA – Arts vivants, Arts durables est née du constat que le spectacle vivant a un rôle majeur à jouer pour faire face aux enjeux environnementaux. Elle rassemble producteur-riche-s, technicien-ne-s, agent-e-s, lieux de création, de diffusion et de formation, festivals, équipes artistiques, entrepreneur-euse-s et opérateur-riche-s du spectacle vivant, toutes disciplines et esthétiques confondues. » (site d'ARVIVA)

LA DÉCARBONATION
DU SPECTACLE VIVANT :

LES PREMIERS LEVIER



ÉTAT DES LIEUX, BILAN CARBONE : UN POINT DE DÉPART NÉCESSAIRE, MAIS COMPLEXE

Tous secteurs d'activité confondus, pour amorcer leur transition écologique, les entreprises et les associations commencent par un état des lieux et établissent leur bilan carbone.

Or, The Shift Project le rappelle dans son rapport de 2021¹³ : pour la culture, la tâche est complexe. En 2021, seuls 26 % des établissements culturels publics ont réalisé un bilan carbone, et encore, il est partiel !¹⁴ La filière du spectacle vivant n'échappe pas à ce constat.

Pierre Gendronneau, le directeur délégué du Festival d'Avignon souligne que chaque édition ne mobilise pas moins de 700 intermittents et saisonniers, contre seulement 35 permanents à l'année. Or, quelle équipe est plus à même d'établir un état des lieux des équipements et processus les plus carbonés durant l'édition ? Les saisonniers et les intermittents. Une raison à cela : ils sont davantage sur le terrain. Les dirigeants du festival d'Avignon se heurtent alors à un écueil : l'état des lieux demande de libérer du temps de travail et, par définition, saisonniers comme intermittents enchaînent les festivals et autres événements dans une courte période. Ils sont donc plus difficilement mobilisables pour mener cette réflexion. Si cet écueil n'est pas insurmontable, il est malgré tout de taille !



REPENSER LA MOBILITÉ AUTOUR DU SPECTACLE VIVANT

75 %, c'est la proportion de GES dus au transport des personnes et du matériel dans le secteur du spectacle vivant¹⁵.

Les mobilités douces et durables ? À promouvoir !

Au vu de ce pourcentage, on l'aura compris : pour réduire l'empreinte carbone du spectacle vivant, les mobilités durables sont un levier efficace. Efficaces certes, mais encore faut-il savoir bien informer le public sur les solutions possibles à sa disposition : les transports collectifs - bus et ferroviaire -, le vélo, le covoiturage, etc. Or, c'est un fait signalé par David Irlé : les équipes des structures culturelles, « *bien souvent, ne savent pas communiquer sur les mobilités et renseigner le public sur les moyens possibles pour venir sur place ; tout simplement, parce qu'elles-mêmes les utilisent peu et donc les connaissent mal* ». Sans doute la transformation des pratiques doit-elle commencer par une mobilisation en interne.

Se rapprocher des territoires et de leurs habitants

Amener le spectacle là où le public vit, le cirque sous sa forme traditionnelle le fait depuis ses origines ! Pourquoi ne pas l'envisager pour les autres domaines du spectacle vivant, notamment pour le théâtre ?

Quand elles relèvent du spectacle vivant subventionné, les entreprises culturelles ont aussi une mission de service public ; se rapprocher des habitants en fait partie. « *Oui, le théâtre hors les murs est une solution indispensable à considérer aujourd'hui* », relève Philippe Luciat-Labry, administrateur du théâtre des Amandiers. Un théâtre qui déjà pratique le « hors-les-murs » en partenariat avec des établissements à l'échelle de la ville de Nanterre et du Grand Paris comme la MC93 à Bobigny ou, à Paris, le théâtre du Rond-Point ou le théâtre de la Ville.

Autre levier d'amélioration en lien avec la mobilité : l'adaptation de certaines programmations aux horaires des transports en commun, pour que le public puisse les utiliser à la sortie du spectacle. Le dialogue avec les collectivités locales est à cet égard essentiel.

¹³ The Shift Project, Décarbonons la culture !, cinquième publication du Plan de transformation de l'économie française (PTEF), Rapport final, novembre 2021.

¹⁴ Ibid.

¹⁵ Source : Syndeac, La Mutation écologique du spectacle vivant-Des défis, une volonté, avril 2023.

OPTIMISER LES ÉQUIPEMENTS

Bien sûr, les équipements ont aussi leur rôle à jouer dans la décarbonation du spectacle vivant. À l'intérieur même de la filière, les enjeux diffèrent.

LES ENJEUX LIÉS AUX BÂTIMENTS : RÉCITS

Au théâtre des Amandiers, un chantier de réhabilitation : les difficultés n'empêchent pas les solutions

En 2021, le chantier de réhabilitation du théâtre des Amandiers à Nanterre démarre. Un chantier d'environ 50 millions d'euros.

C'est le projet d'une agence d'architecture norvégienne qui a été retenu en 2018, à la suite d'un concours lancé en 2015. Pourquoi toutes ces précisions temporelles ? Parce que le temps long a eu une incidence sur l'optimisation énergétique de la future structure, comme le souligne son administrateur, Philippe Luciat-Labry. Dans ce projet, pour réduire la consommation d'énergie, l'optimisation de la circulation chaud-froid en fonction des saisons a été prévue. C'est un bon point. Mais, « pour le système de chauffage, c'est l'installation de trois chaudières à gaz qui a été envisagée et budgétée », regrette l'administrateur du théâtre. Oui, en 2015, la géothermie et les puits canadiens sont encore peu connus. Au regard de la transition énergétique, « en 2021, année du démarrage des travaux, cette installation de trois chaudières était déjà obsolète », insiste Philippe Luciat-Labry.

« LES BÂTIMENTS, C'EST LE POINT FAIBLE DES THÉÂTRES. ILS SONT SOUVENT ANCIENS. »

Philippe Luciat-Labry, administrateur du théâtre des Amandiers

En revanche, à la fin de l'année 2023, une révolution énergétique a bien eu lieu au théâtre des Amandiers : l'éclairage par LED. Ce nouveau système n'était pas prévu dans le projet architectural de 2015. Or, cet équipement va toutefois voir le jour grâce à une aide débloquée par l'État dans le cadre d'un plan d'investissement. Pourquoi parler de « révolution » ? Avec la technologie LED, les spectacles passent d'une lumière travaillée de manière analogique avec du matériel lourd et géré par des réseaux basse tension à une logique numérique. Pour les équipes, c'est un autre métier qui s'annonce, avec plusieurs mois de formation en perspective. Un nouveau métier essentiel à la transition énergétique du théâtre. L'éclairage par LED est en effet un atout à plusieurs titres : il permet de diminuer la consommation d'électricité de la structure et donc, à terme, de maîtriser les coûts.

Autre avantage de taille : grâce à leur efficacité énergétique, les LED réduisent les émissions de GES. En outre, ces ampoules impliquent moins de gaspillage et de déchets, puisqu'elles ont des durées de vie plus longues que les systèmes traditionnels : 30 000 heures contre 1 000 pour les éclairages classiques¹⁶.

La FabricA du Festival d'Avignon : un bâtiment récent, une transformation énergétique pourtant nécessaire

Véritable lieu de vie et de création, la FabricA est la seule salle permanente du Festival d'Avignon. Sa vocation est plurielle : c'est une opportunité de rencontres entre les créateurs et le public, un lieu d'accueil et de création pour des artistes en résidence, un espace ouvert à des projets d'éducation artistique et culturelle, conçus avec les acteurs du territoire.

« LA FABRICA EST NOTRE LIEU DE VIE ET D'EXPÉRIMENTATION À L'ANNÉE. »

Pierre Gendronneau, directeur délégué du Festival d'Avignon

Le bâtiment date seulement de 2013 et, en 2023, la direction du Festival conçoit déjà la transformation énergétique de la FabricA pour la mener vers davantage de sobriété. La priorité pour un lieu situé en Provence ? La gestion du système chaud-froid, bien sûr. Place alors à un système de gestion technique centralisée (GTC) pour contrôler la température dans l'ensemble du bâtiment. Bien plus, une charte écoresponsable a été conçue. Parmi les engagements à respecter par les salariés et les artistes en résidence, une mesure emblématique pour l'usage de la climatisation : ne pas dépasser 5 °C en moins que la température extérieure. La FabricA n'est donc jamais un réfrigérateur et c'est mieux pour la planète ! Autre mesure indissociable : former les techniciens pour aller vers des spectacles beaucoup plus sobres en partenariat avec l'institut supérieur des Techniques du Spectacle (ISTS).



LA CARRIÈRE DE BOULBON AU FESTIVAL D'AVIGNON UNE DÉMARCHE À 360°

Après l'arrêt de son exploitation, la carrière de Boulbon a été laissée à l'abandon.

En 1985, Peter Brook décide d'y présenter *Le Mahabharata*. Pour ce lieu situé en pleine nature à quelques kilomètres d'Avignon, c'est le début d'un tout nouvel usage. La nature elle-même devient scène de théâtre.

En 2022, nouvelle étape pour Boulbon : l'incendie qui se déclenche sur la Montagnette s'arrête au pied de la carrière. Pour les équipes du Festival d'Avignon, rappelle Pierre Gendronneau, la prise de conscience est immédiate : « *Cet endroit, lui aussi, peut pâtir des effets des aléas climatiques et particulièrement de la sécheresse.* » Le Festival possède désormais ses propres citernes et motopompes, et forme ses propres pompiers. Tout cela entre dans le cadre d'une nouvelle réglementation qui impose aux organisateurs de spectacles en milieu forestier de prendre en charge la lutte anti-incendie, sans mobilisation des services du SDIS*.

En outre, toute l'installation du lieu a été pensée à l'encontre de l'ancienne démarche extractiviste : les spectacles sont organisés dans la carrière, sans que celle-ci soit altérée. Autres mesures de cette démarche responsable à 360° : tous les publics sont acheminés par navettes ou à pied jusqu'à la carrière, les véhicules individuels n'accèdent pas au site naturel. Quant à l'espace de convivialité, il est conçu entièrement en matériaux recyclés issus des anciennes structures du Festival.

* SDIS : Service départemental d'incendie et de secours.

ET LA FILIÈRE DU CIRQUE, OÙ EN EST-ELLE ?

Dans le cirque, plusieurs usages du chapiteau coexistent encore aujourd'hui :

- L'activité du cirque peut être implantée de façon permanente dans un bâtiment, à l'origine dédié à d'autres activités. Parce que la filière n'a pas les financements suffisants pour s'offrir autre chose, ce sont en général des bâtiments anciens, donc de véritables passoires énergétiques.
- Le chapiteau intermédiaire, avec des murs en dur et le toit en toile. L'impact énergétique est à peu près le même que celui des chapiteaux traditionnels.
- Le chapiteau traditionnel : tout en toile, il est itinérant, et se concentre beaucoup sur des tournées locales. Or, « *dans la plupart des cirques itinérants du monde, on utilise un chauffage classique au fioul, car il est très facile à transporter et à trouver* », fait remarquer Chloé Béron, directrice du Centre international des arts en mouvement (CIAM).

Le chauffage sous le chapiteau : changer les usages plutôt que l'équipement

Au premier abord, la solution la plus simple serait d'abandonner le chapiteau itinérant, d'autant plus que le fioul coûte cher. Or, à son échelle, « *le chapiteau, c'est durable* », souligne Chloé Béron.

Les arguments en sa faveur ?

- Le chapiteau traditionnel est chauffé et éclairé uniquement le temps de son utilisation ;
- Cet équipement permet de déplacer l'œuvre au plus près du public.

Dans la filière du cirque, le chapiteau itinérant est donc incontournable. Une nécessité s'impose alors : trouver un levier pour faire évoluer un système de chauffage énergivore, sans l'abandonner. Car, Chloé Béron insiste lors de la table ronde : « *Il est inutile de penser que dans la filière, tout le monde va se mettre à se débarrasser de son chauffage au fioul.* » Partant de ce constat, le CIAM a réfléchi à la question, dans le cadre d'un appel à projets pour les alternatives vertes dans le secteur culturel. Accompagné d'un grand groupe de conseil en ingénierie, le CIAM a conçu et lancé, à la fin mars 2023, le projet « Vers un éphémère durable » visant à changer les usages.

Voici les principaux leviers d'action identifiés :

- Des changements d'horaires, notamment quand il fait plus de 40 °C ;
- Une baisse du chauffage l'hiver, car « *oui, le corps humain peut vivre en dessous de 20 °C* », rappelle Chloé Béron ;
- Des modifications dans les tournées : par exemple, au printemps et en été, envisager davantage de tournées dans le nord de la France.

« LES SOLUTIONS SONT À TROUVER AU CAS PAR CAS, GRÂCE À UNE ÉTUDE THERMIQUE PRÉCISE DE SON CHAPITEAU. »

Chloé Béron, directrice du CIAM

LA COOPÉRATION

EN AVANT-SCÈNE !

“ On se rend compte que les écogestes, c'est la partie émergée de l'iceberg ; aller changer les modalités, ça ne suffira pas. Il faut envisager une dimension plus systémique.”

Solweig Barbier, déléguée générale d'ARVIVA - Arts vivants, Arts durables



L'ENGAGEMENT COLLECTIF POUR CHANGER LE MODÈLE

Encore aujourd'hui, dans le spectacle vivant, performance économique et exclusivité sont synonymes de création de valeur.

Passer de l'économie de marché à l'économie de la coopération

Le modèle, axé sur la performance économique, n'est guère compatible avec la nécessaire transition écologique, qui passe notamment par la décarbonation du secteur.

C'est le constat que fait Solweig Barbier : « *Se dire, par exemple, qu'un artiste qui a du succès, c'est un artiste qui voyage beaucoup, loin, tout le temps, et pour jouer devant des foules denses, ce n'est pas quelque chose qui est soutenable au regard des ressources qui nous sont imparties.* » Pour la co-fondatrice d'ARVIVA, le règne de l'exclusivité et la réticence à faire tourner le spectacle d'un artiste dans un même département ou dans des territoires proches les uns des autres pose question. Il s'agit donc de faire évoluer le modèle encore en cours dans le spectacle vivant. Dans un objectif de décarbonation, la coopération entre les festivals, les compagnies, les lieux de culture et entre les territoires est essentielle. Oui, le coopératif crée aussi de la valeur ! Pour changer les choses, des espaces de concertation sont nécessaires : chaque acteur de la filière doit alors comprendre qu'il peut avoir, à son échelle, un impact sur la transition du spectacle vivant.

« LA LOGIQUE DE LA COMPÉTITION ET L'IDÉOLOGIE DE LA DISTINCTION AVEC DES CLAUSES D'EXCLUSIVITÉ POUR TEL ARTISTE, CE N'EST PLUS POSSIBLE. »

Solweig Barbier, déléguée générale d'ARVIVA - Arts vivants, Arts durables

EN PROJET CHEZ ARVIVA

L'association développe un programme pour accompagner les structures qui souhaitent sortir du modèle compétitif pour aller vers un modèle coopératif.

Ce programme d'accompagnement vient en complément de l'appui-conseil apporté par l'Assurance formation des activités du spectacle (AFDAS).

Sur la voie d'un modèle coopératif

En mars 2023, le Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles (Syndeac) publie *La Mutation écologique du spectacle vivant, des défis, une volonté.*

Ce livret fait ressortir onze engagements à ce sujet. Le premier d'entre eux, et non des moindres, porte sur la fin des clauses d'exclusivité territoriale et incite donc au coopératif : « *Les adhérents du Syndeac s'engagent à ne plus signer de contrats comportant une clause d'exclusivité territoriale et à signaler à leur référent régional syndical des pratiques allant à l'encontre de cet engagement*¹⁷. » La raison de cet engagement ? Les clauses d'exclusivité empêchent « *le montage de tournées coopératives, restreignent l'offre culturelle sur les territoires et obligent les publics à davantage de mobilité*¹⁸ ».

Du côté du Festival d'Avignon, la prise de conscience d'une nécessaire mutualisation des productions est là. Avec le développement de coopérations, le modèle de l'exclusivité touche à sa fin. « *Nous travaillons à une mutualisation des tournées et à la durabilité des œuvres. Faire venir un artiste du Japon juste pour quelques jours n'est plus envisageable* », relève Pierre Gendronneau. En outre, toujours dans un objectif de décarbonation, pour chaque édition, la direction s'engage à reprendre une œuvre du répertoire d'un artiste au lieu de proposer systématiquement de nouvelles créations. Pour l'édition 2023, c'est un spectacle d'Anne-Teresa de Keersmaeker qui a par exemple ainsi été repris.

¹⁷ Source : La Mutation écologique du spectacle vivant, Syndeac, p.55.

¹⁸ Ibid.

LA RENCONTRE AVEC D'AUTRES UNIVERS

POUR SENSIBILISER ET AGIR

Les workshops d'inspiration du CIAM

Dans les workshops d'inspiration du Centre international des arts en mouvement (CIAM), se rencontrent, pendant plusieurs jours, des artistes de cirque et d'autres professionnels venant de milieux non artistiques, par exemple des chercheurs du CNRS.

Dans leur quotidien, ces univers ont peu l'occasion de se croiser. Ces rendez-vous sont faits pour que des mondes si différents échangent ensemble, se comprennent et initient des zones de création communes. Avec le CNRS, il y a quelques années, ces workshops ont eu lieu sur la question des sciences sociales.

Aujourd'hui, l'objectif est d'organiser ce type de rencontres avec des chercheurs, experts dans les questions climatiques. Des chercheurs, qui pourraient partager des premières pistes de solutions possibles pour la décarbonation du spectacle vivant.

« ON NE PEUT PAS TRANSFORMER LE MONDE AVEC LA PEUR ; ON LE TRANSFORMERA PLUS VITE AVEC L'ENVIE. »

Chloé Béron, directrice du CIAM



La recherche-action avec ARVIVA

Selon Solweig Barbier, « l'action et la mobilisation collectives sont un remède à l'éco-anxiété ».

Pour sensibiliser le spectacle vivant aux enjeux environnementaux, pour renforcer la connaissance commune, et pour orienter la filière sur le chemin de la transformation, le réseau ARVIVA a lancé le projet de « recherche-action ». Un projet soutenu par la Fondation Crédit Coopératif. Le principe ? Mener des études de terrain et ouvrir les représentants du spectacle vivant à un champ de compétences différent du leur.

Pour ce projet, ARVIVA s'est associée avec l'Institut européen de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération (IEEFC). Une première étude a été publiée en septembre 2023, sous le titre « *Transition écologique. Transition économique. Développer la coopération comme levier de transformation dans le secteur culturel, et au-delà*¹⁹ ».

Quatre acteurs ont été étudiés sur le terrain :

- Le Festival d'Aix-en-Provence : festival international d'art lyrique ;
- Slowfest : un collectif d'artistes et de techniciens qui expérimente des modes plus écologiques de création et de diffusion des musiques actuelles ;
- La Coursive : un tiers-lieu culturel, situé à Dijon ;
- ArtStock : une ressourcerie dédiée aux décors du spectacle vivant et de l'audiovisuel.

De cette étude est née une proposition de méthodologie. Une méthodologie conçue comme un véritable guide d'actions pour « appuyer le développement de la coopération au service de la transition écologique ».

En voici les trois étapes :

1. L'identification d'un écosystème d'acteurs pertinent et soutenant à partir de l'expérience passée et des caractéristiques territoriales ;
2. Le repérage des objets concrets de travail à partir d'une enquête, au plus près des réalités des professionnels et des différentes structures ;
3. Une réélaboration progressive du modèle économique des structures, au sein d'écosystèmes coopératifs, pour assurer la pérennisation de la trajectoire.²⁰

¹⁹ Cette étude a été menée avec le soutien de la Fondation Crédit Coopératif.



LE FORUM WHERE TO LAND, UN LIEU DE SENSIBILISATION ET D'ACTION

« AVEC CET ÉVÉNEMENT,
IL S'AGIT ÉGALEMENT
D'ATTÉNUER LES
PEURS DES ACTEURS
CULTURELS FACE AU
DÉFI DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET DE
FAIRE DES PROPOSITIONS
CONCRÈTES AU
SECTEUR. »

Philippe Luciat-Labry,
administrateur du théâtre des Amandiers

En octobre 2022 a eu lieu la première édition du forum européen « Where to land ». Accueilli par le Maillon à Strasbourg, ce forum a réuni des experts de divers horizons et des professionnels du spectacle vivant venant de toute l'Europe.

Le thème ? La filière face au défi de la transition écologique. Son objectif était pluriel : entre intervenants d'univers différents, débattre de solutions possibles pour cette transition de la filière ; approfondir ces préconisations, lors d'ateliers collaboratifs, et formaliser des engagements ; établir un plan d'actions concrètes.

Grâce à leurs échanges, les participants ont pu formaliser des mesures destinées aux pouvoirs publics pour accompagner la transition de la filière.

Ces mesures vivement préconisées s'appuient sur

six piliers principaux :

- produire des outils *open source* de diagnostic environnemental ;
- financer la formation aux enjeux climatiques ;
- créer des fonds dédiés pour financer les dépenses liées aux efforts de sobriété ;
- investir dans les infrastructures ;
- coordonner les efforts pour favoriser la coopération ;
- rendre écoconditionnelles les subventions.

(Source ; site de ARTCENA-Centre national des arts du cirque, de la rue et du théâtre)

LE DIALOGUE ET L'OUVERTURE POUR AVANCER

Dialoguer entre acteurs du secteur

Les structures étudiées par ARVIVA en partenariat avec l'IEEFC ont en commun de s'être appuyées sur des réseaux pour repenser leur modèle de création de valeur et passer au modèle de la coopération.

Car, pensons-y aux côtés de Solweig Barbier, le secteur de la culture est, lui aussi, soumis aux indicateurs habituels de performance (*Key Performance Indicator* ou KPI's), tels le nombre d'emplois créés ou le chiffre d'affaires. Or, ces KPI's, essentiellement quantitatifs, ne sont pas forcément tous adaptés au secteur et à ses spécificités. Cette étude d'ARVIVA a montré toute l'importance de participer à un réseau de pairs pour faire évoluer son modèle et enclencher une dynamique de réduction de son empreinte carbone. À plusieurs, on est toujours plus forts pour réfléchir puis agir !

À titre d'exemple, membre de l'association COFEES²¹, le Festival d'Aix a pu bénéficier d'une mise à disposition d'une personne spécialisée dans les questions environnementales. En outre, certaines expériences menées par d'autres membres ont inspiré le Festival d'Aix, comme la consigne de gourdes, initiative expérimentée à l'origine par le Festival d'Avignon²².

Oui, la participation active à ce type de réseaux permet, souvent par le partage d'expérience et de conseil, d'impulser un mouvement général.



« LES PETITS GESTES DU QUOTIDIEN COMME LE COVOITURAGE NE SUFFIRONT PAS : IL FAUT UNE PROFONDE RÉFLEXION AVEC LES POUVOIRS PUBLICS ET LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES. »

Philippe Luciat-Labry, administrateur du théâtre des Amandiers

Dialoguer avec les acteurs des territoires

Améliorer l'impact carbone du spectacle vivant par le levier de la mobilité exige d'aller à la rencontre du territoire et de ses acteurs.

C'est un point majeur soulevé par Philippe Luciat-Labry, l'administrateur du théâtre des Amandiers, qui est devenu membre du conseil local du Crédit Coopératif de Nanterre – car la banque est un acteur clef du territoire.

Cet engagement bénévole est aussi un moyen de s'immerger dans les enjeux spécifiques à une ville ou à un département. Et quand on comprend mieux son territoire, on peut envisager davantage de solutions pour se rapprocher des habitants, de leur quotidien et de leurs attentes.

Au Festival d'Avignon, le dialogue avec les collectivités locales permet une réflexion sur le renforcement des moyens de mobilité durable. Mais « *il y a encore trois ou quatre ans, souligne le consultant David Irle, la possibilité de renforcer l'offre ferroviaire en soirée pour venir au Festival était à peine discutée* ».

Pourtant, cette évolution serait aussi un atout en termes d'attractivité : opter pour le train pour un aller-retour est à la fois écologique et pratique. On évite ainsi la voiture ou la nécessité de passer une nuit à l'hôtel par manque de transports.

²¹ Le COFEES est une association née en 2014. Dix festivals, basés en Provence-Alpes-Côte d'Azur, ont alors décidé « de créer un collectif avec la volonté de développer leurs actions en faveur de l'environnement et de représenter leurs intérêts auprès des acteurs institutionnels ».

²² Source : op. cit., p.23.



UNE PREMIÈRE ÉTAPE : LA CONSTITUTION D'UN GROUPE DE TRAVAIL RSE

Tous secteurs d'activité confondus, pour décarboner sa structure, une première étape s'avère utile, voire nécessaire : la mise en place d'un groupe RSE.

Pourquoi ne pas l'envisager dans le secteur de la culture, et notamment dans la filière du spectacle vivant ? Au Festival d'Avignon, c'est chose faite. Le groupe est formé de membres des équipes permanente et saisonnière.

Parce qu'il avance en mode projet, ce groupe est à même de formuler des propositions concrètes.

**« RESTE ENSUITE À
OBJECTIVER DES MÉTHODES
POUR QUE LES INITIATIVES
ET SOLUTIONS INFUSENT. »**

Pierre Gendronneau, directeur délégué du Festival d'Avignon

FINANCER LA DÉCARBONATION DE LA FILIÈRE : LES ENJEUX



David Irle estime que dans le cadre d'une décarbonation du spectacle vivant, les besoins de financement concernent surtout les bâtiments et ils n'ont pas encore été évalués. Toutefois, au vu de l'ancienneté des bâtiments de la filière, on ne peut donc qu'imaginer l'ampleur des besoins...

Sur la piste de la décarbonation, les obstacles à franchir, notamment financiers, sont nombreux pour la filière, qui se remet encore difficilement de la crise du Covid-19.

En outre, dans certaines régions, les subventions stagnent, voire sont à la baisse. Dans un contexte d'inflation et d'augmentation du tarif de l'énergie, il devient alors difficile d'envisager sereinement les dépenses nécessaires à une transition écologique.

L'Opéra de Rouen est un exemple emblématique des difficultés financières rencontrées par le spectacle vivant. Sa direction n'avait-elle pas décidé le 2 février 2024 sa fermeture pendant six semaines ?

En cause : la hausse de la facture d'énergie, qui vient s'ajouter à une fragilisation budgétaire de l'Opéra de Rouen depuis 2014-2015, à l'instar d'autres théâtres lyriques. L'augmentation spectaculaire de la facture énergétique passée, en 2023, de 20 000 à 65 000 euros a mené à cette décision.

Une bonne nouvelle toutefois : la direction a pu renoncer in extremis à cette fermeture temporaire, grâce à une aide exceptionnelle de l'État et de la Métropole de Rouen.²³

LA HAUSSE DU PRIX DE L'ÉNERGIE

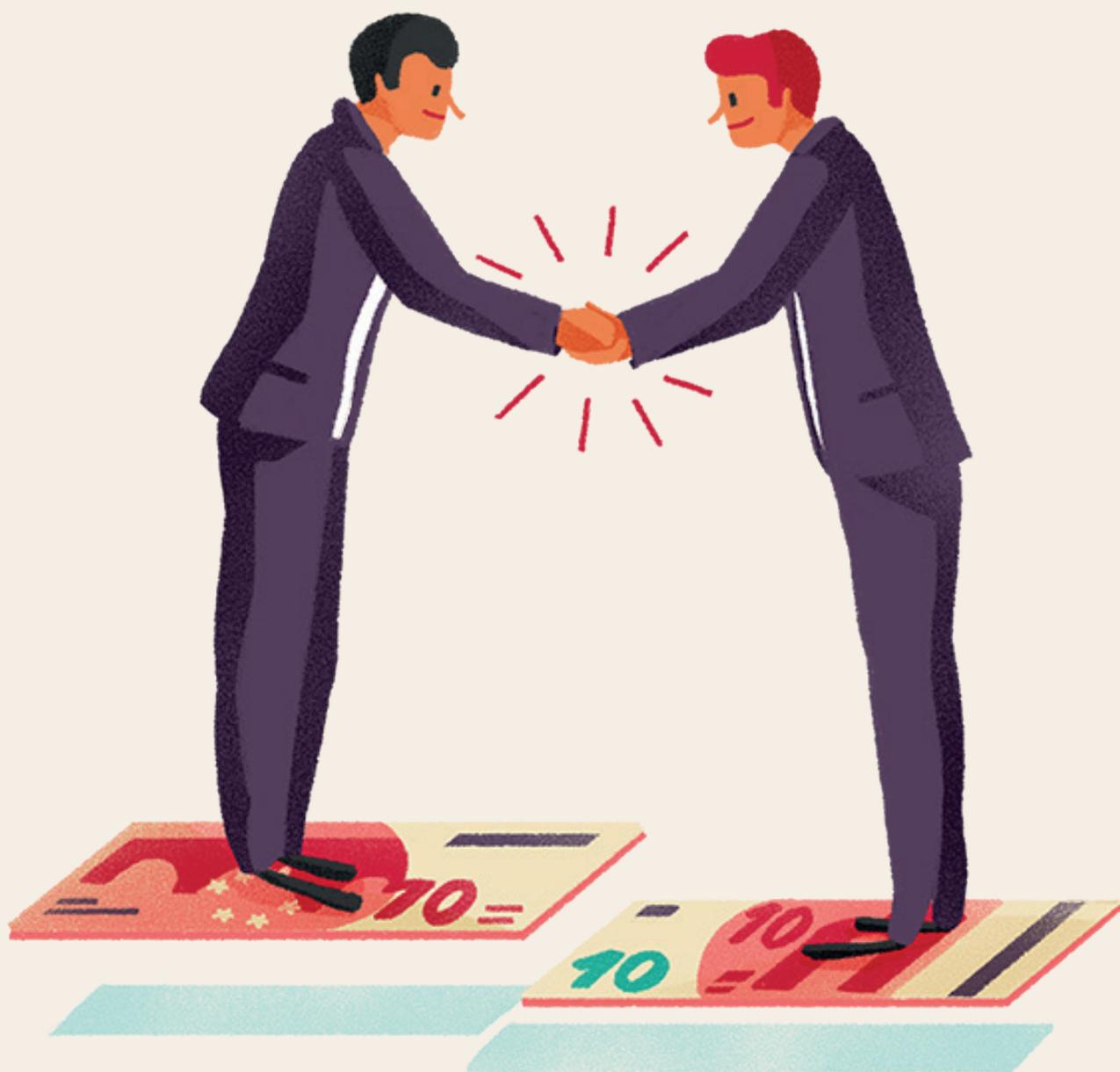
QUELQUES REPÈRES

Entre 2019 et 2022, les prix moyens de l'électricité et du gaz ont été multipliés par 7 :

- Pour les entreprises françaises, les tarifs du gaz et de l'électricité ont respectivement augmenté de 67 % et 23 % en 2022 ;
- Pour l'électricité, le gouvernement a annoncé une hausse des tarifs réglementés à partir du 1^{er} février 2024 et la fin du bouclier tarifaire en février 2025 ;
- Le tarif de distribution du gaz augmentera dès le 1^{er} juillet 2024.

(Sources : <https://www.economie.gouv.fr/industrie-verte-presentation-projet-loi>, « Vie publique » et Capital, 1^{er} décembre 2023).

DANS CETTE TRANSITION
DU SPECTACLE VIVANT,
QUEL EST LE RÔLE DE
LA BANQUE ?



« LE CRÉDIT COOPÉRATIF EST ENGAGÉ DANS UNE LOGIQUE DE TERRITOIRE ET D'IMPACT LOCAL ; LA BANQUE RASSEMBLE LES ÉNERGIES, NOTAMMENT AU SEIN DES CONSEILS LOCAUX. »

Philippe Luciat-Labry, administrateur du théâtre des Amandiers

Plus que l'évaluation des besoins de financement, la filière du spectacle vivant, on l'a vu, s'est d'abord concentrée sur le lancement de sa démarche de transition. Les structures sont en train de repenser peu à peu leur modèle économique pour, entre autres enjeux environnementaux, atténuer leur empreinte carbone.

La banque comme partenaire financier

Dans cet engagement sur la voie de la décarbonation, la réhabilitation des bâtiments, au vu de l'ancienneté du parc immobilier, risque d'être un vrai « gouffre financier » selon l'expression utilisée par Philippe Luciat-Labry.

L'administrateur du théâtre des Amandiers et membre du Syndeac souligne alors une difficulté, notamment pour les structures du spectacle vivant subventionné : devant l'ampleur des chantiers qui s'annoncent, l'État et les collectivités territoriales ne peuvent pas être les seuls à participer au financement de la décarbonation.

Devant l'urgence et pour aller beaucoup plus vite, la banque doit jouer le rôle d'un partenaire financier, « en complément de l'aide de l'État et des collectivités », souligne Philippe Luciat-Labry.

La banque comme créatrice de liens

Tous s'accordent à le dire : au-delà des moyens d'accompagnement financiers, les banques ont la capacité de mettre en relation des acteurs locaux très différents. Chloé Béron précise ce rôle de la banque : « Celle-ci permet des rencontres entre des secteurs d'activité qui se connaissent mal. C'est l'occasion de tisser des liens pour faire avancer ensemble un sujet majeur comme la transition écologique. » Tout cela est possible, mais pas avec n'importe quelle banque ! Pour faire réseau et favoriser les relations, encore faut-il bien connaître son territoire et le tissu économique. C'est là la valeur ajoutée d'une banque coopérative et, en particulier, du Crédit Coopératif.



LA STRUCTURATION D'UN ÉCOSYSTÈME : UNE NÉCESSITÉ

Certains secteurs d'activité entourant les organisations culturelles ne sont pas toujours assez structurés pour accompagner la culture dans sa transition écologique.

David Irlle évoque le cas précis de l'écosystème de la culture en Nouvelle-Aquitaine : « Le sujet de l'eau étant particulièrement sensible dans la région, une écocondition est en train d'être discutée : l'installation de toilettes sèches pour toute manifestation culturelle. Or les producteurs-fabricants autour du secteur culturel ne sont pas encore prêts. Les entreprises, en mesure de proposer cette offre, sont encore peu nombreuses. Au-delà des aides à apporter au secteur culturel, accompagner les entreprises de son écosystème, appartenant souvent à l'économie sociale et solidaire (ESS), est à envisager. C'est là peut-être aussi le rôle d'une banque. »

« LE CRÉDIT COOPÉRATIF EST FIER D'ACCOMPAGNER LE SECTEUR DU SPECTACLE VIVANT ET PLUS LARGEMENT DE LA CULTURE. »

Pascal Pouyet, directeur général du Crédit Coopératif

REMERCIEMENTS À

Solweig Barbier, Chloé Béron, Pierre Gendronneau, David Irle et Philippe Luciat-Labry, pour leurs témoignages.
Nicolas Marc pour l'animation de la table ronde.

CONTACTS

Responsable du secteur de la culture : Véronique Gomez
veronique.gomez@credit-cooperatif.coop - T. 01 47 24 95 01

Communication : Alexandra Lechapelays
alexandra.lechapelays@credit-cooperatif.coop - T. 07 64 48 83 74

CRÉDITS

Conception-rédaction : Stéphane Dorothée.

Conception-crédation graphique : Changer d'Air.

Illustrations : Giovanna Giuliano.



Crédit Coopératif - Société coopérative anonyme de Banque Populaire à capital variable
RCS Nanterre 349 974 931 - APE 6419Z - N° de TVA intracommunautaire FR 06 349 974 931
Intermédiaire en assurance ORIAS 07 005 463
Siège social : 12, boulevard Pesaro - CS 10002 - 92024 Nanterre cedex
Téléphone : 01 47 24 85 00
www.credit-cooperatif.coop

www.credit-cooperatif.coop

